



BULLETIN N° 32

EDITORIAL

"Par-dessus le toit", titre du poème de Paul Verlaine. Ne peut-on nous aussi utiliser ce titre pour une réflexion sur la densification immobilière de notre quartier.

"Par-dessus les toits" ils ont surgi, dominant nos habitations et ombrageant nos jardins. Toujours plus haut (le P.L.U. a accordé des étages supplémentaires), toujours plus longs et plus denses, les immeubles ont pris place au cœur de Croix Daurade.

Nous avons raison de craindre cette ville qui vient du sud et qui nous mange :

Croix Daurade, que vont devenir tes derniers espaces que nous avons réservés pour nos enfants ?

Croix Daurade, tes structures de proximité (écoles, crèches, etc.) ne sont pas suffisantes. L'équilibre du quartier va-t-il dégénérer ?

Nous devons tous ensemble être vigilants et agir pour un accueil de qualité.

Après cet appel à la vigilance, vu la période, je vous souhaite de bonnes vacances et je vous dis à bientôt.

Le Président
Michel Gazeau

3^{ème} MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE TOULOUSE

L'enquête publique se déroule au 2 bis place des Carmes.

⇒ Du lundi 4 juin 2007 au

⇒ Vendredi 6 juillet 2007 inclus (de 9h à 17h sans interruption)

Le dossier pourra y être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux - samedi, dimanche et jours fériés exclus.

La Commission d'enquête reçoit le public :

• mercredi 4 juillet 2007..... de 15h00 à 18h00

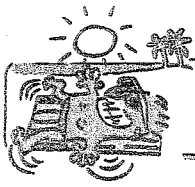
• vendredi 6 juillet 2007..... de 14h30 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la modification du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au 2 bis place des Carmes - 31000 Toulouse. Elles peuvent également être adressées par écrit à Monsieur le Président de la Commission d'Enquête.

Particularité de cette 3^e modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nouvelles densifications. Nous avons consultés le PLU qui concerne aussi notre quartier. Nous développons ci-dessous quelques points de transformation ; pour plus de renseignements nous consulter ou voir le registre à l'Urbanisme place des Carmes.

Nous vous avons déjà informé de ce projet initialement prévu à 600 logements, aujourd'hui le PLU met la barre à 720 logements. Notre souci qui demeure c'est la préservation du terrain municipal contigu au Stade Cazal pour l'aménager en jardin d'enfants ainsi que la création sur ce projet immobilier d'une crèche et d'une nouvelle école.

A la rentrée nous organiserons un débat avec les habitants sur l'urbanisme, la circulation ainsi que les transports en commun du quartier.



Extrait de la notice explicative de la 3^e modification

Route d'Albi - rue d'Avranches : planches 43 - 54 (cahier 3-B-4)

En fond de parcelles des terrains donnant sur ces deux axes, se situent des espaces non encore urbanisés limités au sud par la voie ferrée et à l'est par les terrains de sport du stade Cazal Lapujade.

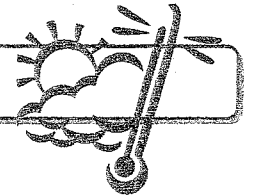
Ils font l'objet d'un projet d'aménagement urbain en faveur de l'habitat. On se situe ici en zone UB2 favorable à des fonctions urbaines mixtes, habitat, commerces, services et équipements, et à des formes urbaines d'habitat collectif.

Compte tenu du site, il est possible de donner plus de constructibilité en jouant sur un panel de hauteurs de bâti plus large que celui spécifique à

la zone UB2. Au lieu de se limiter à appliquer uniformément la hauteur absolue permise par la zone UB2, à savoir 15,50m (R+4), il est proposé ici grâce au graphique de détails de permettre la réalisation d'immeubles allant de 12,50m (R+3) à 18,50m (R+5) et de varier la constructibilité en introduisant un COS variant de 0,6 à 2,15.

Le projet urbain n'est pas encore arrêté. Il le sera lors de l'instruction des permis de construire. Néanmoins, la volonté de la Ville de Toulouse a été de limiter à environ 720 logements la capacité de ces nouvelles résidences. Celle-ci a été fixée par rapport à l'étude du trafic automobile sur le secteur et les aménagements de voiries projetés pour assurer les entrées et sorties de ces futurs résidents.

DES TERRITOIRES DE SERVITUDE SONT CREEES



Les périmètres de constructibilité limitée - art. L. 123-2 a) du Code de l'Urbanisme (C.U.).

Ces périmètres délimitent pour une durée de 5 ans, dans l'attente de l'approbation par la commune d'un projet d'aménagement global, les secteurs où les constructions ou installations ainsi que les adaptations, changements de destination, réfections ou extensions des constructions existantes ne doivent pas dépasser une surface plancher hors œuvre de 20 m² pour l'habitat et de 100 m² pour l'activité.

Ce qu'en pense AGIR pour Croix Daurade :
La densification continue au cœur même du quartier, y compris dans les zones pavillonnaires. Nous devons réagir par rapport aux nuisances

Pour Croix Daurade :

Secteur d'Atlanta : planches 44,45 (cahier 3-B-4)
- l'emprise foncière située en bordure du boulevard d'Atlanta à proximité de la Route d'Agde dispose de nombreux atouts pour développer une opération d'immobilier d'entreprises de qualité : surface, desserte routière et desserte en transport en commun, ...

qu'elle engendre et plus particulièrement à déplorer notre incapacité d'accueil en ce qui concerne nos équipements de proximité (crèches, halte-garderie, écoles maternelle et primaire).

POLLUTION RAPPROCHEE A LA MATERNELLE CUVIER (SUITE)

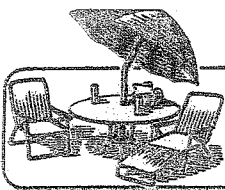
Dans son courrier du 19 mars, Madame le Maire délégué nous informe qu'aucune demande n'a été formulée concernant la proximité de l'aire de stationnement automobile qui soumet les petits enfants à une pollution rapprochée. Le constat n'étant pas suffisant pour une prise en compte, la demande est officialisée par la lettre (dont extrait ci-dessous) adressée au maire le 1^{er} juin.

« Monsieur le Maire,
La cour de l'école maternelle Cuvier (rue Serge Gainsbourg) jouxte une aire de stationnement.

Cette situation soumet les petits enfants à une pollution rapprochée.

Déjà de petite surface, la cour diminuée par l'installation de préfabriqués impose un échelonnement des récréations. Il serait donc vain de penser à planter une haie protectrice à l'intérieur de la clôture.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir faire étudier par vos services toutes dispositions qui seront de nature à protéger la santé de nos enfants et petits enfants.»



A LA MALVEILLANCE, PEUT-ON REPOUDRE SEULEMENT PAR LA SURVEILLANCE ?

Pour la deuxième fois en 15 jours, l'école maternelle Lapujade a été la cible de vandales. Dans plusieurs classes, de la peinture a été répandue du sol au plafond, sur les rideaux, les vitres et du matériel. Du mobilier a été volé.

Conséquences :

- A la demande de l'inspection académique, la classe n'est plus assurée.
- Aux parents qui s'inquiètent, la police leur répond qu'ils doivent se mobiliser pour demander une meilleure surveillance des locaux. La police étant informée, n'est-elle pas la première à devoir assurer cette surveillance ?

Surveillance et répression suffiront-elles à régler un problème beaucoup plus profond ?

Ces actes graves de malveillance témoignent d'un manque de respect pour l'école, pour le travail des enseignants et du personnel attaché à l'école maternelle. Quels impacts auront sur les élèves, futurs citoyens, ces actes gratuits ?

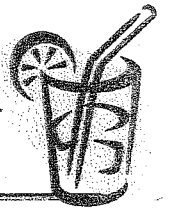
Ce manque de respect est condamnable. Cependant avant de condamner les seuls auteurs

(si ils sont reconnus, et par quelle surveillance?) ne doit-on pas réfléchir à la place de l'éducation et de la prévention dans notre société ?

Le respect devrait s'apprendre dans les familles ; il devrait aussi s'apprendre et s'appliquer dans toutes les institutions et notamment à l'éducation nationale. Comment y parvenir quand les familles sont dépassées par les problèmes de chômage, de mal logement, de précarité ? Comment y parvenir quand les écoles, collèges et lycées manquent d'enseignants ou de personnel d'encadrement ?

Des personnes qui ne se sentent pas respectées au moment de leur croissance, de leurs études et plus tard quand elles recherchent un emploi, pourront-elles respecter autrui ?

Tant que ces problèmes graves ne seront pas pris en compte, comment être surpris que le vandalisme et l'incivilité continuent dans tous les domaines ?



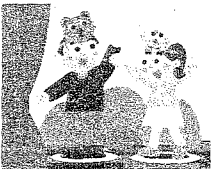
UN POLE SOCIO-CULTUREL DE QUARTIER A CROIX DAURADE

Depuis longtemps nous oeuvrons pour que la salle Cuvier soit le centre d'un véritable pôle culturel associatif. Malgré discours ou écrits aucune précision n'est apportée quant à son utilisation. Or la MJC est à l'étroit et se voit contrainte de limiter le nombre des nouveaux participants faute de place.

A nos préoccupations et à nos inquiétudes, notre maire délégué répond par une longue liste de lieux et d'activités culturelles associatives.

Hélas, dans cet inventaire certains acteurs n'ont pas leur place, comme le comité des fêtes par exemple...

Par contre, nous sommes très heureux d'y trouver mention de l'association Victoria Régia que nous avons accompagnée et soutenue pour l'installation du « théâtre de la violette » dont la qualité de programmation pour les jeunes et les adultes rayonne bien au delà de notre quartier.



Théâtre de la violette, 67 chemin Pujibet 31200 Toulouse
Tél : 05 61 73 18 51 www.theatredelaviolette.com

Assurer l'avenir de nos enfants

L'avenir de nos enfants est largement dépendant de bonnes conditions de scolarité.

Un groupe contre les violences à Croix Daurade s'est constitué depuis 2001. Il regroupe des travailleurs sociaux, des représentants de services, des militant(es) associatifs. Il a

contribué à la relance des CESC -Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté- au Collège et au Lycée du quartier Croix Daurade.

Il a constaté une nette dégradation des conditions de travail de toutes les catégories de personnel des établissements scolaires entraînant chez les élèves un sentiment de mal être et

d'insécurité. Ceci se traduit par de "petits dérapages" et incivilités qui amènent les parents d'élèves à se mobiliser pour assurer un meilleur avenir dans les établissements, notamment au Collège Croix Daurade.

Les associations de parents d'élèves FCPE et AACCD (Association pour l'Avenir du Collège de Croix Daurade) se mobilisent et lancent un appel auprès des instances concernées pour obtenir en priorité un deuxième poste de conseiller principal d'éducation titulaire.

En effet, au moment où les travaux de rénovation commenceront (début sept. 2007) il est important d'assurer un meilleur encadrement pour une vie de qualité au sein du Collège. Elles lancent également un appel aux parents et aux associations du CESC pour soutenir leur action.

Parmi les associations qui soutiennent cette action, 2 sont membres de la FEDEAQNÉT ; vous pouvez les appeler pour plus de précisions :

Agir pour Croix Daurade
05 61 48 16 35

Mouvement Le CRI 31
05 61 48 30 61

1^{er} rendez-vous des artistes amateurs des quartiers Amouroux, Borderouge et Croix Daurade

**Du vendredi 5 octobre
au dimanche 7 octobre 2007**

En octobre 2007, l'association Agir pour Croix Daurade et la MJC
organisent le premier rendez-vous des artistes
des quartiers Amouroux, Borderouge et Croix Daurade

*"Vous êtes artiste amateur (ou vous connaissez un artiste amateur),
habitant dans l'un des quartiers, les associations Agir pour Croix Daurade et la MJC vous
invitent à prendre contact avec elles pour proposer vos créations
(Photos, Modèles réduits, Dessins/peintures, Sculptures ...)"*

**Contacts : MJC de Croix Daurade, 05 61 48 64 03, mjccroixdaurade@micmiopv.com
Agir pour Croix Daurade, 05 61 48 16 35, agirpourcroixdaurade@wanadoo.fr**

Bien sûr nous restons attentifs à toutes vos propositions et remarques. Si vous voulez être un(e) correspondant(e) local, vous serez les bienvenus. C'est pour nous un trait d'union entre l'Association et le vécu quotidien, n'hésitez pas à nous rencontrer.

Vous pouvez aussi nous contacter par courrier :

Agir pour Croix Daurade, 10 rue André Vasseur - 31200 Toulouse
ou par e-mail : agirpourcroixdaurade@wanadoo.fr

**INFORMEZ-VOUS EN PERMANENCE SUR LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION
EN CONSULTANT NOTRE SITE : <http://agirpourcroixdaurade.free.fr>**

**BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT D'ADHESION POUR 2007
(à renvoyer à l'association ou à recopier)**

NOM..... Prénom..... Téléphone.....

Adresse.....

Email :

Adhésion : 10 euros

Soutien : à partir de 10 euros